



Au cœur des luttes

CGT-Finances publiques *** Section de La Réunion

Section affiliée à la CGTR

DECLARATION DE LA CGTR-FINANCES PUBLIQUES AU CHSCT DU 6 septembre 2018

Le rapport CAP 2022 annonce 22 recommandations qui n'ont pour objectif prioritaire que d'abandonner et privatiser des pans de missions de service public, pour supprimer 120 000 emplois !

A la DGFIP, cela représente pas moins de 30 000 suppressions d'emplois d'ici 2022.

Le rapport de la Cour des comptes, miraculeusement sorti avant les annonces de CAP 2022 renforce les orientations prises par le gouvernement ! Depuis la fusion, la DGFIP n'a pas été assez loin dans sa démarche de suppression d'emploi.

La Réunion souffre depuis de nombreuses années d'un déficit chronique d'agents. La déclinaison nationale sur le département n'est pas encore connue pour 2019 mais avec 4500 emplois supprimés on peut craindre le pire !

Quel que soit l'ampleur des suppressions pour La Réunion, la CGTR Finances Publiques s'y opposera fermement !

Le mouvement de mutation du 1^{er} septembre a déjà dessiné l'ombre des suppressions d'emploi pour 2019 en laissant un très grand nombre de postes vacants.

Une situation désastreuse dans les services qui a été largement dénoncée par des pétitions d'agents et nos diverses interventions auprès de la Direction depuis le mois de juillet 2018.

La Direction a comblé les déficits à coup de sédentarisation des EDR, des pansements sur une jambe de bois!!

La CGTR Finances Publiques ne peut se satisfaire de la dégradation des conditions de travail des agents dans nos services générée par ces vacances d'emploi.

Et, n'en doutons pas ! Se cache là l'annonce de futures suppressions d'emplois au sein de notre DRFIP.

CAP 2022 c'est aussi une nouvelle perception du dialogue social !

La CGTR Finances Publique considère la suppression des CAP et des CHSCT comme

une véritable régression sociale !

L'administration ferme, encore plus, le dialogue social déjà précaire dans nos instances. C'est un refus à la concertation des organes consultatifs, une remise en cause du rôle des représentants syndicaux en matière de défense des droits individuels et collectifs des agents.

La CGTR Finances Publiques constate là un affichage clair du désintérêt de notre administration à la souffrance des agents de la DGFIP faisant face à des conditions de vie au travail de plus en plus dégradées.

La CGTR Finances Publiques exige le maintien de toutes les instances institutionnelles dans leur fonctionnement actuel.

À la DRFIP de La Réunion, le poste d'assistant de prévention et correspondant handicap est devenu vacant à l'issue du mouvement de mutation de septembre 2018.

Depuis 2009, les missions, étroitement liées, d'assistant de prévention et de correspondant handicap sont assurées par des agents à temps plein permettant ainsi une entrée unique pour l'ensemble des personnels de la DRFIP, un travail en partenariat plus simple avec la médecine de prévention, les services RH et plus récemment avec la mission CVT.

Malgré la candidature de plusieurs collègues, la direction locale a décidé de scinder le poste en affectant un agent à 70 % sur la mission assistant de prévention et 30 % sur la mission de correspondant handicap.

La mission « handicap » confiée au nouveau responsable du BLI va se voir délaissée à la priorité de la gestion d'une division rendue sinistrée aussi au dernier mouvement de mutation !

En séparant ces 2 missions, la Direction met en difficulté ces deux acteurs qui ne pourront assurer pleinement leurs activités conjointes. Elle montre une fois de plus que la prévention et la protection des agents en difficultés n'est pas sa priorité !

Heureusement, que ces fonctions sont des obligations réglementaires auquel cas ces missions auraient certainement été simplement abandonnées !!

La CGTR Finances Publiques demande à ce que les deux missions soient à nouveau occupées par un agent à temps plein sans adjonction d'autre mission.

Les représentants CGTR Finances au CHSCT : CADET Stéphanie, LALANNE Denis, BREUGNOT Claude, GANNAT Stéphane